



Consultation publique

Projets de règlements P-04-047-31 et P-06-040

Modification du Plan d'urbanisme Arrondissement de Ville-Marie

Implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Le projet de règlement P-06-040 intitulé « Règlement autorisant l'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) dans un quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque Est et les rues Sainte-Élizabeth, de la Gauchetière Est, Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis », et le projet de règlement P-04-047-31 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » ont été adoptés par le conseil municipal à son assemblée du 25 septembre 2006.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlements et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal*

Le projet de règlement P-06-040 vise à permettre l'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal sur le territoire d'application du règlement.

Le projet de règlement prévoit des dispositions relatives aux usages, aux hauteurs, à la densité, à la volumétrie, à l'accès, à la circulation, au stationnement, à la démolition de certains bâtiments, à l'archéologie ainsi qu'aux questions d'aménagement, de design et d'architecture.

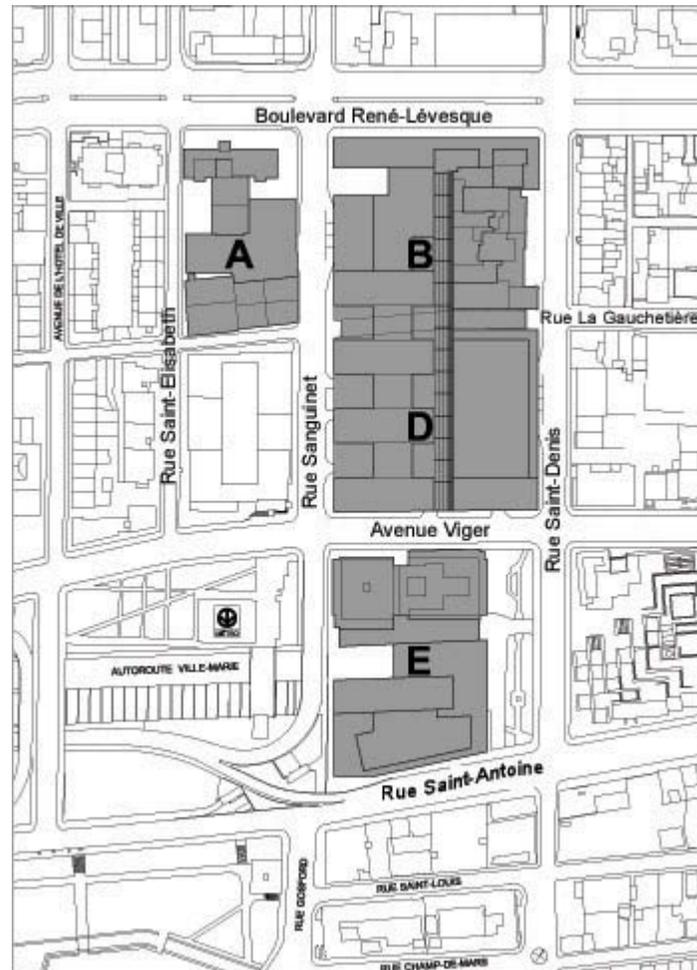
Le projet de règlement P-06-040 déroge à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282) et n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Modification au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-31 modifie le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Il amende la carte intitulée « L'affectation du sol » sur le territoire délimité par le quadrilatère formé par les rues De La Gauchetière Est, Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis en remplaçant l'affectation « Secteur mixte » par l'affectation « Grand équipement institutionnel ». La carte intitulée « La densité de construction » est aussi modifiée pour le territoire délimité par le quadrilatère formé par le boulevard

René-Lévesque Est et les rues Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis afin de prévoir un coefficient d'occupation du sol maximal de 9.0 . Finalement, la carte intitulée « Les limites de hauteur » de ce plan est modifiée par la création d'un nouveau secteur de hauteur maximale de 80 mètres sur un territoire délimité par le quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque Est et les rues Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis.

EMPLACEMENT



DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bureau d'arrondissement de l'arrondissement Ville-Marie situé au 888 boul. de Maisonneuve est, 5^{ième} étage;
- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le lundi 6 et le mardi 7 novembre

Hôtel Hyatt Regency

Salon Jeanne-Mance

1251 rue Jeanne-Mance

19 h 00

Des ateliers thématiques relatifs à l'implantation du Centre hospitalier se tiendront les 14, 15 et 16 novembre aux locaux de l'Office de consultation publique de Montréal, 1550 rue Metcalfe 14 ième étage

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets débutera le 11 décembre, à 19 h 00, à l'Office de consultation publique de Montréal.

Renseignements : Estelle Beaudry à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 18 octobre 2006

Me Jacqueline Leduc
Greffière
Ville de Montréal



**OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

1550, rue Metcalfe, bureau 1414, Montréal (Québec) H3A 1X6
Tél.: 514 872-3568 • Téléc.: 514 872-2556
